

- Les lettres d'admission ne sont acceptées que pour les établissements publics d'enseignement supérieur

4. PAIEMENT DES FRAIS DE PROCEDURES

- Après réception de votre document d'inscription, vous allez recevoir un mail automatique indiquant la procédure à suivre jusqu'à la demande de visa.
- Ne payez pas si votre dossier n'est pas complet.
- Aucun dossier ne sera complété dans nos services après le paiement.

5. VERIFICATION DES DOSSIERS

- Après le paiement des frais de procédure, votre dossier est transmis à Campus France par TLS.
- Vous avez droit à 4 vérifications.
- Si au terme de ces 4 vérifications vous n'avez pas réagi, votre dossier sera transmis incomplet en entretien.

6. ENTRETIEN PEDAGOGIQUE

- Une fois votre dossier complet, vous recevez automatiquement le lien de prise de RDV d'entretien pédagogique.
- Votre procédure s'arrêtera si vous manquez votre 1^{er} RDV.

7. DEMANDE DE VISA

- Une fois l'instruction de votre dossier terminée, vous recevez un message vous indiquant la procédure à suivre pour prendre RDV (les dossiers de visas ne se préparent pas à la dernière minute sinon vous n'aurez pas de RDV).
- Campus France Cameroun ne fait pas d'aide au montage des dossier de visas (nous ne répondons donc pas aux questions relatives à la caution bancaire, au garant ou au logement).
- France visa et le site du consulat restent les sources privilégiées d'information relatives aux demandes de visas. Il est risqué de vous faire accompagner par des officines qui n'ont aucune compétence.
- Des journées de préparation au départ sont néanmoins prévues pour ces questions et le calendrier y relatif sera indiqué régulièrement sur notre page facebook ainsi que notre site internet.